

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 novembre 2025

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
06/11/2025

En exercice	Présents	Votants
14	12	13

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2025-58 convention pour
les déchets abandonnés

Envoyé en préfecture le
21 NOV. 2025

Déposé en ligne le
24 NOV. 2025

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le

SD 27 NOV. 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize du mois de novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BOULAY Maryvonne, CHERAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOUE Christelle,

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absente excusée : Mme BIGOT Valérie qui a donné pouvoir à M. GAUTHIER Cédric

Absent non excusé : TYTGAT Loïc.

Mme CHERAMY Laure-Aline a été désignée secrétaire de séance ;

Madame le Maire rappelle que Mme JOLY-LAVRIEUX, délégué de la commune auprès de VALDEM, nous a informé lors du dernier conseil municipal que la société CITEO avait dénoncé le contrat concernant la gestion des déchets abandonnés.

VALDEM a informé vouloir reprendre à son compte cette gestion. Pour cela, les communes devront signer une convention avec VALDEM.

Mme le Maire demande l'avis des membres présents à ce sujet.

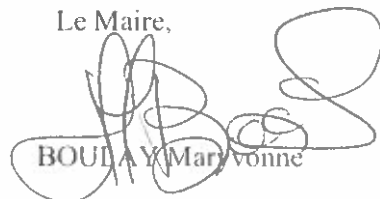
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal,

DECIDE :

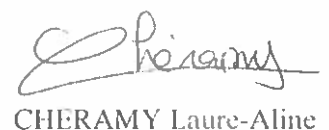
➤ d'autoriser Madame le Maire à signer la convention pour les déchets abandonnés avec VALDEM.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,


BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance


CHERAMY Laure-Aline